

Motion populaire

Pour des transports publics gratuits pour les jeunes dans le canton de Fribourg

Dépôt ;

La Jeunesse socialiste fribourgeoise ainsi que les signataires de la présente motion populaire demandent au Conseil d'État de présenter au Grand Conseil un projet de loi introduisant la gratuité des transports publics dans le canton de Fribourg :

- pour tous les jeunes en formation jusqu'à l'âge de 30 ans et,
- pour tous les rentiers AI et rentiers AVS domiciliés dans le canton de Fribourg.

Développement ;

Le trafic motorisé ne cesse d'augmenter et commence à poser de sérieux problèmes, que ce soit au niveau du climat ou des infrastructures. Or si les gens utilisent plus les transports publics, au détriment de la voiture et du scooter, les émissions de CO2 dans l'atmosphère diminueront. De plus, une préférence pour les transports publics conduira indéniablement à une baisse du trafic et par conséquent à une baisse des bouchons, et il va de soi que ceci profitera à tous les usagers de la route.

Il est absolument nécessaire de changer radicalement nos habitudes en matière de transport. L'État doit y participer, non pas en promulguant des interdictions, mais en encourageant un changement d'habitudes de façon positive. Le changement viendra à coup sûr des nouvelles générations, sur lesquelles les efforts doivent être concentrés. Une telle mesure aura un effet incitatif très important et durable pour l'utilisation des transports en commun. C'est un effet dans leur jeunesse que les personnes prennent leurs habitudes en matière de mobilité. Pour convaincre les jeunes de les utiliser, les transports publics doivent être aussi attractifs que possible, que ce soit en matière de prestations ou de prix.

Finalement, cela permettra de mieux répartir les bénéfices du canton. Chaque année, ce dernier réalise des bénéfices et fait des baisses d'impôts qui profitent principalement aux riches. Notre proposition permettra de décharger de façon ciblée les familles, les jeunes et les rentiers AVS/AI. Autrement dit, cela aura pour corollaire une utilisation plus juste et intelligente des bénéfices qu'enregistre l'État de Fribourg.